



Ambiance Intérieure



Choisir son revêtement de sol peut s'avérer un véritable casse tête. La maison a pris forme et nous parlons ici des finitions, celles qui sont tellement importantes pour donner son aspect, son charme et son ambiance à la bâtisse ! Alors pas question de faire le mauvais choix...

Bien choisir son revêtement de sol

Choisir son revêtement de sol est un art ! Faire ou refaire le revêtement de sol de sa maison n'est pas une mince affaire, et doit être l'aboutissement d'une intense réflexion. En effet, plusieurs critères entrent en ligne de compte.

- **le style de vie** : les revêtements de sol ne sont pas tous à égalité en terme d'entretien et de durée de vie. Celui qui mène un style de vie actif et n'a que peu de temps à consacrer à l'entretien de son



plancher et celui qui passe beaucoup de temps à la maison feront un choix totalement différent ! De même, il faudra prendre en compte la vie familiale : avez-vous des enfants en bas âge ? Des animaux ? Et oui, si les enfants renversent leur jus de fruit sur votre beau parquet massif ou votre jolie moquette, il sera difficile de le rattraper. Tandis que sur un parquet flottant ou un carrelage, ce sera tout de suite plus simple !

- **le budget** : là encore, c'est un aspect important à prendre en compte. De quel budget disposez-vous pour vos sols ? Vous trouverez tous les planchers à tous les prix, alors méfiance ! La concurrence est rude et les commerçants se livrent une guerre sans merci pour attirer les clients. Cependant, souvent un prix bas n'est pas un gage de qualité. En terme de rapport qualité/prix, sachez que les bois de feuillus sont en première position, suivis de très près par les parquets flottants qui présentent l'avantage de ne pas être fragiles et donc, de durer plus longtemps ! Les carreaux en céramique sont sans aucun doute les revêtements de sol les moins onéreux et les moins fragiles, mais ne s'adaptent pas toujours au style d'une maison en bois. Quant aux parquets en bois massifs, l'esthétique et le rendu sont



impeccables, mais il faut y mettre le prix.
- **le climat** : lorsque vous choisissez un type de revêtement de sol, il faut impérativement considérer la région dans laquelle vous vivez. Si vous vivez dans une région chaude et sèche, alors aucun souci, vos planchers ne souffriront pas de l'humidité et vous pouvez choisir ce que vous voulez. En revanche, dans les



PERGO



LINOLÉUM, DE CHEZ HARGO

régions les plus humides, il est conseillé de prévoir une bonne isolation au sol pour éviter toutes les remontées qui pourraient, par exemple, faire gondoler votre joli parquet en bois massif.

- **la décoration intérieure** : le style que vous souhaitez donner à votre intérieur est fondamental dans le choix du revêtement de sol. Il est inimaginable de choisir un mobilier très moderne laqué noir et blanc par exemple, avec un sol en parquet massif. Le côté froid des meubles et le côté chaud du parquet ne feront pas une alliance sympathique !

- **le confort** : vous allez passer beaucoup de temps dans votre maison, et elle doit impérativement être confortable. Ainsi, ne négligez pas cet aspect au moment du choix. Un carrelage par exemple ne conviendra pas aux plus frileux qui auront vite froid aux pieds l'hiver. Le parquet en revanche conserve une température ambiante agréable au toucher.

Les différents types de revêtements pour une maison en bois

Entre le grand retour de la moquette, le traditionnel carrelage, l'originalité du liège, l'arrivée du linoléum ou encore l'indémoudable parquet, il y a de quoi hésiter.

Le carrelage présente des atouts certains, notamment pour les pièces d'eau ou la cuisine. Il est tout à fait envisageable de prévoir une maison entièrement carrelée, même si son aspect relativement froid ne conviendra pas à tous les intérieurs. Concernant le prix, il est très difficile de donner une fourchette puisque vous trouverez absolument de tout ! En réalité, le plus important à prendre en compte si votre choix se porte sur ce matériau, c'est l'esthétique. De nos jours, les carreaux se valent en terme de qualité, alors choisissez ce qui vous plaît ! La pose en revanche est

relativement compliquée et devra être réalisée de préférence par un professionnel. Sachez toutefois que le carrelage reste encore aujourd'hui le revêtement de sol préféré des Français.

Le liège est un produit surprenant et souvent méconnu. Totalement naturel et donc écologique, il se compose de l'écorce de chêne et constitue un excellent isolant thermique et phonique. Très agréable au toucher, il peut être une bonne alternative à la moquette, notamment dans les chambres. De plus, le liège conserve son élasticité et sa couleur naturelle sur le long terme.

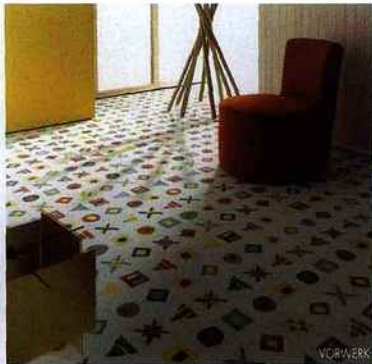
Le linoléum souffre d'une image ringarde qu'il a acquis dans les années 1970. Aujourd'hui pourtant, il peut être très moderne. Il existe dans toutes les couleurs possibles et imaginables, et ira parfaitement dans une chambre ou dans une pièce d'eau. Très simple à poser, il est en outre écologique et facile à entretenir, ce qui est indubitablement un plus !



LINOLÉUM, DE CHEZ GERFOR

Comparaison des revêtements de sol

Revêtement	Résistance à l'usure	Résistance aux tâches	Facilités d'entretien	Prix au m²
Moquette	X	X	X	3 à 200€
Linoléum	XXX	XXX	XXX	20 à 60€
Jonc de mer	XX	XX	XX	7 à 40€
Liège	XX	XX	XX	15 à 30€
Parquet massif	XXX	X	XX	60 à 150€
Parquet flottant	XX	XX	XXX	30 à 120€
Carrelage	XXX	XXX	XXX	20 à 150€



La moquette est totalement passée de mode après une période faste dans les années 1980, mais aujourd'hui, elle revient petit à petit. Il a été prouvé à maintes reprises que les moquettes d'une part ne durent pas dans le temps, et d'autre part sont allergènes. Difficile à nettoyer et à entretenir, ce type de revêtement de sol ne paraît pas moderne. Pour autant, son côté moelleux et chaud peut encore en séduire certains, d'autant plus que les collections sont très actuelles : les fabricants de moquettes travaillent sur le design et l'aspect décoratif, et n'hésitent pas à proposer des coloris saturés et bigarrés qui iront à ravir dans les intérieurs modernes. Outre les teintes et les dessins, les fabricants jouent aussi sur la texture qui retient 10 à 12% de chaleur de plus qu'un sol dur. Sans compter que côté budget, poser une moquette est bien moins coûteux que les autres revêtements de sol.

Et le parquet ?

Il semble évident que le parquet constitue le revêtement de sol idéal pour une maison en bois. Cependant, le marché du

parquet est immense, et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Voici quelques pistes.

Les avantages du parquet

sont multiples. D'un point de vue financier tout d'abord, le parquet est un bon investissement car il dure longtemps (selon la qualité du parquet, il peut durer entre 20 et 70 ans !), et il ne se déprécie pas. Ainsi, pas besoin de changer la totalité du revêtement de sol si une lame de parquet est abîmée : vous trouverez toujours de quoi la remplacer. Ensuite, c'est un matériau confortable, naturel, sain et antiallergène. Il s'entretient facilement, son contact est agréable et chaud, son isolation thermique et acoustique est parfaite. Enfin, esthétiquement parlant, tout le monde y trouve son compte : le parquet s'adapte à presque tous les styles d'intérieur, du plus classique au plus contemporain. Le large choix des essences permet d'obtenir de nombreuses teintes différentes, des veinages variés, des finitions brillantes ou



mates. Sans oublier que le parquet est un matériau écologique.

Le parquet selon les types de pièces. Vous pourriez penser que le parquet ne convient pas aux pièces d'eau ou à la cuisine : trop fragile, les traces

d'eau feront gondoler le matériau ou le tacheront... Vous avez tort ! Du temps de nos grands mères, nous avons l'image des patins à placer sur nos chaussures pour éviter d'endommager le noble parquet. Maintenant, c'est de l'histoire ancienne. Certains parquets sont en effet spécialement conçus pour trouver leur place dans nos pièces d'eau. Facile à entretenir, ils sont très sécurisants puisqu'ils ne glissent pas. Mais comment éviter que l'humidité attaque le bois et entraîne des variations dimensionnelles ? Les parquets doivent impérativement être vitrifiés en usine, puis **survitrifiés** par vos soins avant la pose. De ce fait, les lames sont doublement protégées, et l'humidité ne pourra pas atteindre votre revêtement de sol. Alors, vous voyez que c'est pos-





sible d'avoir un parquet dans une salle de bain !

Dans les autres pièces, le parquet donnera à la maison en bois un aspect chaleureux et agréable. Vous pouvez opter pour ce revêtement de sol dans les pièces à vivre et dans les chambres. Cependant, la classe d'usage de la pièce doit être prise en compte pour chaque volume afin de définir la dureté de l'essence de bois envisagée. La classe d'usage s'étend de A à D, c'est à dire du matériau le plus ten-

dre au plus dur. Dans le cadre d'une utilisation domestique, trois types d'usage existent : l'usage modéré concerne les bois tendres et les pièces sans accès vers l'extérieur comme les chambres ou les couloirs ; l'usage général concerne les bois durs pour les pièces de passage relativement important comme le séjour ou la salle à manger ; enfin, l'usage élevé concerne les bois mi-durs et durs, et concerne plutôt les pièces d'eau ou celles ayant un accès sur l'extérieur.

Avant de procéder à la pose du parquet, il faut s'assurer que le chantier est terminé, et que le parquet sera posé sur un plan sain, plat, propre et sec. L'humidité du sol ne doit pas dépasser 3%. Enfin, 24 heures avant la pose, le parquet doit être stocké dans la pièce afin que le bois prenne la température de la pièce.

Il existe 3 types de pose pour le parquet :

- la pose clouée est la plus traditionnelle. Elle s'adapte aux parquets massifs et rend les lames entièrement solidaires de leur support. Particulièrement longues et fastidieuses à faire, ce type de pose présente l'avantage d'être solide. Aujourd'hui, peu de poseurs y ont recours. La pose clouée est compatible sur les solives, sur les lambourdes fixées sur dalles en béton, sur les lambourdes flottantes sur chape de béton et sur les faux planchers.

- la pose collée est plus moderne et rend les lames solidaires à leur support, tout comme la pose clouée. Pour autant, coller est bien plus rapide que clouer, et le rendu est exactement le même. En terme de durée dans le temps, la pose clouée est tout de même plus efficace. Cette tech-

Les essences de bois et les usages

Classe d'usage	Passage	Type de pièces	Classe de dureté	Essences compatibles
Usage domestique modéré	Passage faible ou intermittent	Chambres, couloirs	A - Bois tendre	Aulne, épicéa, pin sylvestre, sapin
Usage domestique général	Passage moyen	Séjour, salle à manger	B - Bois mi-durs	Bouleau, châtaignier, mélèze, merisier, noyer, pin maritime, teck
Usage domestique élevé	Passage intense	Hall d'entrée, cuisine, pièces d'eau	C - Bois durs	Angélique, charme, chêne, érable, eucalyptus, hêtre, orme, frêne





Classe de dureté des essences de bois

Classe A – Bois tendre	Aulne, épicea, pin sylvestre, sapin
Classe B – Bois mi-durs	Bouleau, châtaignier, mélèze, merisier, noyer, pin maritime, teck
Classe C – Bois durs	Angélique, charme, chêne, érable, eucalyptus, hêtre, orme, frêne
Classe D – Bois très durs	Merbau, wengé, baveuva, doussier, jatoba

nique est compatible avec le béton surfacé, les panneaux contre-plaqués, les chapes flottantes et les chapes rapportées. - la pose flottante est la technique la plus utilisée de nos jours. Elle est facile à mettre en œuvre puisqu'il s'agit tout simplement de réaliser un grand puzzle avec les lames : elles sont assemblées entre elles, et parfois une colle légère peut être utilisée pour faciliter l'assemblage. La pose flottante est compatible avec tous les supports plats, propres, secs et stables, comme les planchers, les faux-planchers, mais également les anciens revêtements type carrelage, moquette, linoléum, ...

Pour l'esthétique, le choix est basé sur l'essence du bois choisie. D'une essence à l'autre, la dureté est différente, et le rendu est variable. Tout est question de goût ! C'est l'échelle de Brinell qui permet de mesurer la dureté du bois :

Amélie MICHEL

Qualité esthétique des bois

Clair	Erable, Hêtre, Frêne, Chêne	Contemporain
Rouge	Moabi, Jatoba, merisier	Exotique
Marron	Châtaignier, Teck, Merbau	Traditionnel
Jaune	Iroko, Bambou	Moderne
Foncé	Wengé, ipé	Contemporain



Petit lexique du parquet

Calepinage : plan d'implantation d'un parquet décoratif intégrant les contraintes techniques et esthétiques.

Coffinage : déformation d'une lame de parquet généralement dans sa largeur, par contrainte mécanique ou action de l'humidité conduisant à un creux au milieu.

Contrecollé : le contrecollé est un parquet reconstitué de deux ou trois couches de bois différents. La plupart du temps il est vernis et prêt à poser.

Couche d'usure : face du parquet sur laquelle on marche. La couche d'usure est l'épaisseur de bois formant le parement : plus elle est épaisse, plus le parquet est de bonne qualité.

Lambourde : pièce de bois servant de support à un parquet cloué.

Massif : lames de bois massif usinées présentant d'un côté une rainure et de l'autre une languette. Les épaisseurs des parquets massifs varient en moyenne entre 10 et 37 mm.

Parement : face visible de la couche d'usure du parquet.

Parquet : terme réservé à un revêtement de sol en bois à base de bois

PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : certification garantissant au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts gérées durablement.

Ragréage : opération de préparation consistant à appliquer sur un sol irrégulier un enduit restaurant la planéité et la cohérence nécessaire à la pose d'un parquet.

Stratifié : le stratifié n'est pas un parquet. Il s'agit d'un revêtement de sol revêtu d'une feuille de papier imprégné de résine, la plupart du temps imprimé d'un motif de bois imitant le parquet.

Vitrification : application de vernis sur le parquet donnant un aspect satiné.